



Ligue de vol libre de la Réunion
Affiliation FFVL : n° 11000
Agrément jeunesse et sport : 1/02846
N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION FORMATION SAMEDI 11 FEVRIER 2017

Présents : Patrick Moal, Sylvie Jarlier, Yves Recking, François Lauri, Jérôme Cnaud, Pascal Cerou, William Bitard, Thierry Martin, Jamel Abdelaziz

Absents : Philippe Villard, Jimmy Aubin, Fred Pons, Laurent Moretti

○ LISTE DES FORMATEURS (Equipe Régionale de Formation)

L'Equipe Régionale de Formation (ERF) :

- RRF : Pascal Cérou jusqu'à l'AG du 25 février 2017, ne se représente pas sur ce poste.
- Yves Recking
- Jimmy Aubin
- François Lauri
- Jérôme Cnaud
- Thierry Martin
- Philippe Villard
- Fred Pons
- Laurent Moretti
- William Bitard (en tant qu'observateur)
- Jamel Abdelaziz (en tant qu'observateur)

○ RENOUVELLEMENT RRF

Pascal Cérou ne souhaite pas se représenter en tant que RRF lors de la prochaine AG de ligue du 25 février 2017.

Il semble que les personnes volontaires soient à ce jour : William Bitard, Benjamin Mailhé et Sébastien Coupy.

Cette liste n'est ni officielle, ni exhaustive.

○ FORMATIONS PREVUES EN 2017

Pascal nous présente son calendrier prévisionnel :

	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Aout 2017	Septembre 2017	Octobre 2017	Novembre 2017	Décembre 2017
Formation QBI				Samedi 3 juin Préformation Dimanche 4 juin 1 ^{ère} journée de formation	Samedi 8 et dimanche 9 juillet		Samedi 30 septembre	Dimanche 1 ^{er} octobre Samedi 28 et dimanche 29 octobre	Final Dimanche 12 novembre	



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

Remise à niveau biplace		Samedi 1 ^{er} avril Dimanche 16 avril								Dimanche 5 novembre et samedi 25 novembre
Formation Accompagnateur Fédéral			Début samedi 20 et dimanche 21 mai	Les dates suivantes seront placées en concertation avec les pilotes						
BPC	Samedi 4 mars			Samedi 4 juin				Dimanche 15 octobre		Samedi 16 décembre
Animateur	Cette formation n'est pas programmée à ce jour, elle le sera en fonction des demandes des pilotes qui font la formation accompagnateur. A partir de 4 pilotes, elle pourra être mise en place, les dates seront définies à ce moment-là.									

Ce planning et l'explication des formations seront présents sur le site de la ligue bientôt.

○ BPC

Rappel sur les raisons qui ont motivé la décision de reprendre au niveau de la ligue la passation du BPC : De manière unanime, les moniteurs ont constaté une grande hétérogénéité dans les niveaux de pratique des pilotes qui se présentent à la qualification biplace. Ce constat a poussé la Ligue à organiser ces sessions. D'autre part, les retours des pilotes qui ont passé leur BPC de cette manière en 2016 sont extrêmement positifs et nous poussent à continuer ainsi.

Coût de la journée, incluant l'évaluation pratique, théorique et la correction (par 2 moniteurs) : 50 €

Pour information, voici ce qui est écrit sur le site de la FFVL :

Le brevet de pilote confirmé : Il correspond au niveau marron de la fiche de progression (3^{ème} cycle). Obligatoire pour accéder aux formations fédérales et à la compétition. La partie pratique est validée sur le passeport de vol libre par un moniteur ou DTE d'école FFVL. Les compétences requises et décrites au travers des items de ce 3^{ème} cycle nécessitent bien sûr des temps d'observation et d'évaluation en situations variées. Les modes opératoires suggérés par la CF dans cette optique (opération « voler mieux » par exemple), mettent en exergue la nécessité de multiplier ces temps formels, et de communiquer auprès des clubs sur leur mise en place et l'anticipation financière que cela peut impliquer. Selon les ligues, seules les écoles présentes en CF régionale et/ou les moniteurs membres de l'équipe régionale de formation sont en mesure de valider ces parties pratiques. Il peut en être de même pour la partie théorique. Renseignez-vous auprès de votre RRF.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF SUD

Partenaire officiel kite

L'examen théorique fait l'objet d'une session écrite sous forme d'un qcm de 30 questions et 2 questions ouvertes (doc spécifique « banque de questions ouvertes »). Il se passe sous la responsabilité du RRF, d'un cadre technique ou d'un DTE d'école FFVL, selon les décisions prises par la CF de la ligue. Possibilité d'examen sur qcm FFVL en ligne, selon le choix du responsable de session.

Le candidat devra obtenir une note minimale de 15/20 au qcm (soit 135 points sur 180), et la moyenne à chaque réponse aux questions ouvertes. En cas de non délégation aux écoles, il fait l'objet d'un calendrier annuel de sessions pour chaque ligue. Comme pour les autres niveaux de brevet, l'examen théorique peut être passé avant la validation de la partie pratique.

La certification du brevet de pilote confirmé est réalisée par le RRF sur l'intranet FFVL.

Les pièces suivantes sont à fournir au RRF par l'école ou le pilote :

- Passeport du pilote avec cycle 3 validé (pratique et théorie)
- Grille réponse et écrit du pilote (ou photocopie ou doc numérique)
- Enveloppe timbrée à l'adresse du pilote (ou de l'école)
- Règlement à l'ordre de la ligue

○ **ACCOMPAGNATEUR / ANIMATEUR CLUB:**

Avoir sa qualification biplace n'est plus un pré-requis pour cette formation.

Le premier week-end est prévu le 20/21 mai 2017. 2 autres we seront fixés avec les pilotes. Jusqu'à 8 pilotes, il n'y a besoin que d'un seul moniteur.

Coût pilote pour cette formation : 150 € par pilote, pour un effectif de 4 à 8 pilotes.

En deçà, la formation ne se fera pas, report l'année suivante.

Les pilotes au-delà de 8 feront leur formation l'année suivante. La priorité se fera par ordre d'inscription sur le site de la ligue (formulaire).

Il faut un minimum de 4 pilotes pour démarrer la formation.

Cette formation accompagnateur pourra, selon la demande des pilotes, être suivie en 2^{ème} partie d'année, par une formation animateur club, qui se déroule sur 4 jours.

Coût pilote pour cette formation : 100 € par pilote, pour un effectif de 4 à 8 pilotes.

En deçà, la formation ne se fera pas, report l'année suivante.

Les pilotes au-delà de 8 feront leur formation l'année suivante. La priorité se fera par ordre d'inscription sur le site de la ligue (formulaire).

Il faut un minimum de 4 pilotes pour démarrer la formation.

Information de dernière minute : la FFVL aurait prévu d'accorder des aides financières pour les formations accompagnateur et animateur. Leur coût pourrait être minoré.

○ **QUALIFICATION BIPLACE**

La formation se déroule sur 9 jours →

- 1 jour de pré-formation
- 7 jours de formation
- 1 journée pour le final.

Coût de la formation :



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
partenaire officiel kite

Le coût suivant est établi pour un nombre de pilotes allant de 4 à 8.

En deçà, la formation ne se fera pas, report l'année suivante.

Les pilotes au-delà de 8 feront leur formation l'année suivante. La priorité se fera par ordre d'inscription sur le site de la ligue (formulaire à imprimer et à renvoyer à l'adresse postale de la Ligue).

Le coût global pilote est fixé à 550 €, décomposés de la manière suivante :

- 50,00 € pour la préfo (ces 50€ seront payés même si le niveau du pilote ne lui permet pas de faire la formation)
- 500,00 € pour la formation (y compris le final)

La LVLR financera le coût supplémentaire, variable selon le nombre de pilotes.

O RECYCLAGE BIPLACE

Prévu en 2016 mais non mis en place.

En 2017 : 4 journées prévues en fonction des demandes (voir calendrier)

Coût pilote : 20€.

La ligue prend à sa charge le complément de financement de cette action, essentielle pour la sécurité.

Nombre de pilotes : de 4 à 8.

Organisation de la journée :

- Horaires : 8h00 à 17h30 maximum
- Matin : vols
- Après-midi : pente-école et contenus théoriques de l'évolution des biplaces, fascicule du biplaceur.

Pré-requis et conditions :

- Avoir sa qualification biplace
- Avoir l'assurance biplaceur
- Avoir du matériel biplace homologué avec secours adapté
- Matériel personnel ou prêt de club en état de vol

Les inscriptions doivent se faire auprès du RRF de la ligue.

O ORGANISATION DE LA COMMISSION FORMATION

- Dans le prévisionnel financier des formations, une navette est systématiquement prévue pour chaque journée de formation. Si la navette ligue n'est pas disponible, il reste la possibilité de louer une navette (budget 80€)
- En général, la demande de la navette se fait auprès du RRF qui contacte la secrétaire de la ligue pas la veille bien sûr.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
par EDF SUD
Partenaire officiel kite